

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 6 juillet 2018 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1819108A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6, et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Mme Ambre Lizurey est nommée au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue, d'apporter son expertise dans le cadre de la gestion de projets de coopération entre le service de sécurité intérieur d'Ottawa et ses nombreux partenaires de la sécurité au profit de la Direction de la coopération internationale.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale,  
commandante et déléguée aux réserves  
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT